ENCORE UN 49.3…

L'UFAP DIT STOP !!!

UFAP UNSa Justice

MA BLOIS

Blois, le 18 décembre 2025

Lors du CSA du 15 décembre 2025 à la maison d'arrêt de Blois, il y a eu un désaccord de plus avec le Chef d'établissement. Celui-ci portait sur le binômage du service Origine avec le service BGD qui endosse déjà trois missions à savoir **vaguemestre, origine et écoute téléphonique**.

Lors de sa prise de poste en Aout 2022, l'agent avait pris le poste en toute connaissance de cause mais voilà que la direction veut en rajouter une couche pour camoufler le manque de personnel !

L'accumulation des responsabilités de notre collègue n'est-elle déjà pas assez conséquente ?
Les missions inscrites sur nos fiches de poste ne sont telles pas déjà suffisantes?
Jusqu'où allez-vous étirer vos agents ?

Notre collègue a catégoriquement refusé cette mission supplémentaire car il estime, à juste titre, qu'il aura la tête sous l'eau et ne pourra en aucun cas réaliser ses missions avec sérieux et professionnalisme. Raisonnement justifié qui démontre, est-ce bien nécessaire, une grande conscience professionnelle.

Le Chef d'établissement, dans la grande bonté qui le caractérise, contraint par 49.3 l'agent d'accepter la charge de travail supplémentaire sous peine de le changer de poste (et d'amplitude horaire) s'il persiste…Une honte !

Un management par la peur à mille lieux de son éternelle bienveillance envers les détenus en CDD !!!

Malgré le vote « contre » des 3 OS représentatives, une phrase de l'adjoint au Chef d'établissement résonne comme un énième affront fait aux Personnels de la MA Blois. **« Nous le passerons de force »** !!!

A Blois, malgré ce que veulent nous faire croire le CE et son adjoint, il n'y a aucun soutient, aucune compréhension envers les Personnels qui tiennent à bout de bras un établissement avec un taux d'occupation monté à 178%.

Nous vous rappelons que ce sont des êtres humains qui se trouvent derrière les matricules et que votre gestion n'a que trop durée. La polyvalence et le binômage sont une variable d'ajustement, encore faut-il qu'elle soit modérée. Vous abusez de la volonté et du courage de TOUS les agents, sans vous rendre compte de l'épuisement que cela provoque.

Vouloir faire briller l'établissement aux yeux de la DISP c'est bien, à condition que ce ne soit pas au détriment de la santé de ses agents.

Le bureau local UFAP UNSa Justice de Blois se tient à disposition des agents dans toutes les démarches qu'ils souhaiteraient entreprendre.

Le bureau local UFAP UNSa Justice de Blois exige une réflexion de fond sur l'état des effectifs et des services plutôt que des décisions arbitraires qui ne soignent que la forme!

Le bureau local UFAP UNSa Justice de Blois saura prendre ses responsabilités et se mobiliser pour soutenir les Personnels de tous corps et grades de notre établissement.

Le bureau local UFAP UNSa Justice de la MA Blois

L'UFAP UNSa JUSTICE, UNE PRÉSENCE AU QUOTIDIEN A VOS CÔTÉS !!!